

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 13 mars, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Maison de l'enfance, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 6 mars 2020

Nombre de membres	En exercice : 21
Présents : 11	Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme ANTOMPIETRI, Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN

DRIEYSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : Aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : M. MARLARGÉ

Objet : Finances - Exercice 2020 – Budget Principal M14 – Décision Modificative N°1

Monsieur le Président rappelle que l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à l'activité du service doit figurer sur un document unique.

Cependant, le budget primitif peut être modifié au cours de l'exercice par décisions budgétaires. Le budget primitif étant un document prévisionnel, il peut être nécessaire d'ajuster en cours d'année ces prévisions. Ces corrections s'effectuent dans le cadre de décisions modificatives tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et à l'équilibre du budget.

Dans le cadre du projet « Festival au cœur de la famille » une recette supplémentaire de 16 000 € est ajoutée, équilibrée par une dépense au compte 6188.

Concernant l'aide apportée aux jeunes dans le cadre de la bourse au permis, la somme de 16 000 € prévue au compte 6188 pour cette action est transférée au compte 6562 à la demande de la Trésorerie.

Enfin le C.I.A.S. ayant contractualisé pour une ligne de trésorerie, il est nécessaire de prévoir les crédits pour la commission d'engagement d'un montant de 500 € (compte 627). Par ailleurs, au titre des remboursements d'intérêts en cas d'utilisation de cette ouverture de trésorerie, au cours de l'année, les crédits nécessaires sont pris sur l'article 678 à hauteur de 1 500 €.

Enfin, le chantier insertion ayant vendu un matériel, des écritures de cession sont réalisées, la recette est inscrite au compte 024 produits des cessions.

Aussi, vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Budget Primitif adopté le 7 février 2020 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Adopte la décision modificative N°1 du Budget Principal du C.I.A.S. présentée comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6188-5223 : Autre frais divers	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6188-Au coeurfamille-02 : Festival « au cœur de la famille »	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-627-02 : Services bancaires et assimilés	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	16 000.00 €	16 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6562-5223 : Aides	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6618-02 : Intérêts des autres dettes	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 066 : Charges financières	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-678-02 : Autres charges exceptionnelles	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7478-Au coeurfamille-02 : Festival « au cœur de la famille »	0.00 €	0.00 €	0.00 €	16 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	16 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	17 500.00 €	33 500.00 €	0.00 €	16 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-024-5238 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 200.00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 200.00 €
D-2188-5238 : Autres	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	1 200.00 €
Total Général		17 200.00 €		17 200.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.